

Le turc, une des 24 langues officielles de l'Union européenne ?



C'est une résolution adoptée le jeudi 14 avril 2016 par les députés européens par 375 voix pour ,133 contre et 87 abstentions :« *Le parlement européen accueille favorablement l'initiative du président chypriote Nicos Anastasiades de faire du turc une langue officielle de l'UE et appelle à accélérer ce processus.* »

il est donc question de faire du turc l'une des 24 langues officielles de l'Union européenne avec des conséquences concrètes : les documents parlementaires sont publiés dans toutes les langues officielles et un député européen peut choisir sa langue au parlement donc le turc .

S'il y a réunification de Chypre , cela faciliterait l'intégration des Chypriotes turcs dans l'UE .

Impensable pour beaucoup et la mesure n'a pas été adoptée. En effet le vote des députés ne suffit pas .

"Le Conseil de l'Union Européenne, au sein duquel tous les États membres de l'Union sont représentés, prend des décisions à l'unanimité à ce sujet. (...) Tout changement (...) que ce soit l'ajout ou la suppression d'une langue officielle,

doit être approuvé à l'unanimité par tous les États membres au sein du Conseil. »

Par exemple la Bulgarie à forte minorité turque, pourrait y mettre son veto.

sources : Euractiv , Breizh Info, Le Monde,